

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 septembre 2021

Nombre de Conseillers : en exercice : 18 Présents : 14 Votants : 18

L'an deux mille vingt et un le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune de PESCHADOIRES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON, Maire.

Budget Assainissement : Décision modificative n°2

Le conseil municipal approuve les virements de crédits. Vote à l'unanimité.

Personnel Communal : Création de 2 postes d'adjoints techniques :

Un poste à 8h/semaine pour la restauration scolaire et un poste à 35h/semaine pour les services techniques.

Le conseil municipal approuve les créations de postes. Vote à l'unanimité.

Parcelle ZH 54 : Cession d'une partie de la parcelle en terrain à bâtir

Vu l'estimation des domaines en date du 2 Aout 2021. Le conseil municipal approuve la cession du terrain à bâtir issu de la parcelle ZH 54 pour un montant de 20 000€.

Vote à l'unanimité.

Parcelle AB 367 : Cession parcelle AB 367

Vu la proposition de M.et Mme GOLFIER concernant l'achat de la parcelle AB 367 qui jouxte leur propriété située Lotissement le saint valentin.

Vu l'estimation des domaines en date du 15 octobre 2020.

Le conseil municipal approuve la cession de la parcelle AB 367 d'une superficie de 247m² au prix de 5928 €. Vote à l'unanimité.

Restaurant scolaire : Tarifs majorés pour enfant exclus

Vu le comportement de certains élèves à la cantine scolaire, la Mairie a décidé d'informer les parents concernés par courrier.

Les avertissements se déclinent comme suit :

1er avertissement : courrier aux parents

2ème avertissement : courrier aux parents

3ème avertissement : l'enfant est exclu du restaurant scolaire pour une semaine

4ème avertissement : l'enfant est exclu du restaurant scolaire jusqu'à la fin de l'année.

Le conseil municipal fixe le prix du repas pris par des enfants exclus de la cantine, qui resteront tout de même le temps de midi comme suit : tarif majoré et doublé, soit un montant de 11.30 € par repas.

Vote à l'unanimité.

Approbation du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

La CLECT, réunie le 6 mai 2021, a examiné les charges des communes relatives à l'élaboration du document d'urbanisme qu'est le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT

Vote à l'unanimité.

Plan de relance : socle numérique

Vu l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires dans le cadre du plan de relance continuité pédagogique lancé par l'Etat ;

Considérant que la Commune a pour projet d'acquérir des équipements numériques pour l'école élémentaires ;

Considérant que ce projet est susceptible d'obtenir une subvention de l'Etat au titre de son appel à projet mentionné ci-dessus ;

Considérant l'opportunité pour la commune de bénéficier d'un soutien financier dans le cadre du socle numérique dans les écoles élémentaires – Plan de relance continuité pédagogique 2021.

Le conseil municipal solliciter une subvention auprès des partenaires financiers dont l'Etat au titre du Plan de relance pour socle numérique dans l'école élémentaire Gabriel Lacour.

Vote à l'unanimité.

SIEG : Modification des statuts

Le conseil municipal approuve la modification des statuts du SIEG et ses annexes. Vote à l'unanimité.

Motion de soutien pour la ligne ferroviaire THIERS-BOEN

Le conseil municipal approuve la motion de soutien à la réouverture du maillon ferroviaire THIERS – BOEN. Vote à l'unanimité.

GRDF : RODP 2021

Le conseil municipal approuve la redevance d'occupation du domaine public pour la distribution de gaz naturel pour l'année 2021 pour un montant de 635€.

Vote à l'unanimité.

Subventions aux associations

Considérant les activités organisées par les différentes associations, et les crédits ouverts au Budget Primitif 2021 pour l'attribution des subventions aux associations.

Le conseil municipal approuve le montant des subventions comme ci-dessous :

Vote à l'unanimité.

	2021
Amis du patois	100
ADN 63	100
Bouge à Pont De Dore	100
Tennis de table	100
Ecole de karaté	100
Chorale point d'orgue	100
Amicale laïque	1000
AIDER	650
Peschadoires Moto Sport	100
Sécurité Routière	100
APC	100
Les Z'amis de la Danse	100
Total	2650

Le Maire
Florent MONEYRON